

# L'INFO MUNICIPALE

la belle  
D'AMOUR ET DE NATURE

Volume 35 - Numéro 8 - 31 JUILLET 2024

## MOT DE LA MAIRESSE

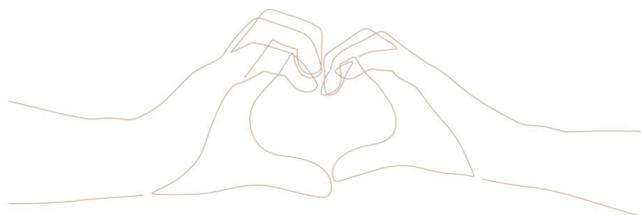
Voici venu le moment de l'année où les citoyens, les villégiateurs et les touristes animent notre belle Municipalité. Nous sommes fiers de leur offrir nos nombreuses infrastructures et attraits naturels tels que nos parcs, dôme, terrains de tennis, sites historiques, sentiers de randonnée pédestre, accès au parc linéaire le P'tit Train du Nord et bien sûr, la magnifique rivière Rouge qui traverse notre territoire.

Cependant, nos sites en plein air étant largement sollicités méritent votre respect afin que ces lieux tant convoités puissent vous satisfaire encore longtemps. Le civisme et des comportements responsables contribuent à ce que la nature ne soit pas envahie de déchets laissés sur place et souvent déplacés par les vents, l'eau ou les animaux.

Ce moment de l'année est aussi l'occasion pour les villégiateurs de profiter de nos nombreux lacs où la sécurité doit toujours être une priorité. Nous comptons donc sur votre bon sens pour respecter la réglementation en vigueur sur les plans d'eau.

Sur ce, en mon nom et au nom des membres du conseil, nous vous souhaitons une très belle fin d'été et nous vous invitons à profiter de notre territoire, nos infrastructures et de nos activités. N'oubliez surtout pas de prioriser nos commerçants locaux lors de vos emplettes et vos petits moments de détente.

Vicki Emard, mairesse



**Nicolas Bottreau**  
Conseiller



**Noémie Biarreau**  
Conseillère



**Annick Laviolette**  
Conseillère



**Vincent Normandeau**  
Conseiller



**Isabelle Laramée**  
Conseillère



**Julie Marchildon**  
Conseillère

# SUIVI DES SÉANCES

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du 15 juillet 2024.

## **SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2024**

### **APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

Le conseil a autorisé la direction à aller en appel d'offres public relativement à des travaux de pavage, le tout conformément aux documents d'appel d'offres. Ces travaux seront payés par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

### **ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

L'embauche de Mme Annie Bérubé Cronier à titre de technicienne en loisirs a été confirmée.

Dans le dossier de construction du nouveau pavillon des loisirs, le conseil a approuvé la demande de paiement numéro 8 de Jomaco inc. au montant total de 170 690,76 \$ incluant les taxes ainsi qu'une correction à l'avenant de modification numéro 1.

Comme chaque année, le conseil s'est prononcé en faveur de la tenue d'un barrage routier, par la Maison des jeunes de Labelle, aux intersections du boulevard du Curé-Labelle et de la rue du Pont ainsi que du chemin Augustin-Lauzon, le 19 juillet 2024, afin d'amasser des fonds pour les activités des adolescents de Labelle.

Considérant le départ de la préposée à l'horticulture le 19 juillet 2024, le conseil a autorisé l'embauche de Mme Marie-Josée Gauthier à titre de préposée à l'horticulture - poste de remplacement (jusqu'à la fin octobre 2024), et ce, à compter du 9 juillet 2024 conformément à l'article 4.02 de la convention collective en vigueur.

### **TRAVAUX PUBLICS**

Le conseil municipal a approuvé la programmation de travaux numéro 4 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ) ainsi que son envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celle-ci complète les travaux à exécuter dans le cadre de ce programme.

Il a été résolu de mandater la firme FNX INNOV pour la réalisation de plans et devis pour la réalisation de travaux de pavage au montant de 8 800,00 \$, plus les taxes applicables, le tout payable par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

### **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

Le conseil a accepté la demande de modification réglementaire numéro 2024-016 relative à la modification du règlement de zonage numéro 2002-56 afin de modifier la grille des spécifications Rb-145 afin d'autoriser l'usage habitation multifamiliale de 4 logements maximum et de limiter cet usage à un bâtiment existant et sur un terrain permettant l'aménagement des cases de stationnement minimales requises.

Considérant la fermeture du chemin constitué du lot 5 225 699 et du retrait de son caractère public selon la résolution numéro 185.06.2024, le conseil a accepté de vendre le lot 5 225 699 à M. Pierre Brousseau, propriétaire des lots adjacents numéros 5 224 234 et 5 225 556.

Les mandats de mesdames Christine Larouche et Marie-Ève Labelle à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ont été renouvelés jusqu'au 31 décembre 2025. Le mandat de M. Jean Labelle à titre de président du CCU a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2024 et celui de Mme Christine Larouche à titre de vice-présidente du CCU a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2025.

Un mandat a également été accordé à un avocat afin de poursuivre une demande en justice en vertu des articles 227 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* afin d'obtenir un jugement en démolition pour l'agrandissement dérogatoire et de la remise en état de la rive.

### **INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Le conseil a autorisé la signature d'un contrat de trois (3) ans avec la compagnie Wajax pour l'entretien des génératrices de la Municipalité.

**QUESTIONS**

Plusieurs questions ont été adressées au conseil pendant la séance et ont été répondues par la mairesse suppléante assistée des autres membres du conseil et de la direction au besoin.

**PROCHAINE SÉANCE**

Veuillez prendre note que la séance ordinaire du conseil du mois d'août 2024 aura lieu le lundi 19 août 2024 à 19 h 30.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans L'Info municipale, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, Claire Coulombe

**TAXATION - Rappel**

Le **8 septembre** est la date d'échéance de votre dernier versement de taxes municipales. Afin d'éviter des frais d'intérêts et de pénalités, nous vous suggérons de payer avant ou à cette date.

Vous pouvez acquitter ce compte par le biais d'Internet par votre accès à votre institution financière en choisissant « Municipalité de Labelle » à titre de fournisseur et en inscrivant le matricule (numéro débutant avec la lettre F) comme numéro de référence.

Vous pouvez également payer au guichet de votre institution financière, à la réception de l'Hôtel de ville (argent ou carte débit), déposer vos chèques avec coupon dans la boîte de nuit (à droite de la porte à l'hôtel de ville) ou faire parvenir par la poste un chèque (ou les chèques postdatés en même temps).

**AVIS  
DE DÉROGATION  
MINEURE**

Au cours de la séance ordinaire du Conseil municipal le lundi 19 août 2024 à 19 h 30, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure soit :

**Demande #2024-018 :**

Demande de dérogation mineure de 0.41 mètre pour la régularisation de l'empiètement du porte-à-faux du bâtiment principal en marge avant.

Le tout sur le lot 5224 578  
situé au 54, rue de la Montagne.

**\*Explication de la réglementation :**

La grille des spécifications de zone Ru-4 du Règlement 105 en vigueur en 1996 *exigeait une marge avant minimale de 10 mètres pour la construction du bâtiment principal.*

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse : [ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca)

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819-3371 poste 5008 ou à [mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca)

**Prenez note  
des numéros de téléphone  
suivants pour joindre  
le Service des travaux publics**

Bureau: 819 681-3371, poste 5010

Urgence voirie: 819 429-9111

Toute autre urgence: 911

**DATE DE TOMBÉE DE LA  
PROCHAINE ÉDITION**

***L'Info Municipale***

Merci de nous aider à vous offrir un journal local qui nous ressemble.

**Date de tombée** 16 août 2024  
**Date de parution** 4 septembre 2024

# SERVICE DE L'URBANISME



## PRINCIPALES RÉALISATIONS

Voici un aperçu des principales réalisations du Service de l'urbanisme au cours du dernier mois :

- ⇒ Séance publique de la demande de démolition 2024-017 concernant le 17, rue du Couvent.
- ⇒ Démolition du 103, rue du Moulin suivant l'ordonnance de la Cour supérieure.
- ⇒ Émissions de permis.
- ⇒ Mise à jour de la réglementation d'urbanisme sur le site Web incluant plusieurs nouveautés telles que :
  - Logement accessoire dans une unité d'habitation distincte.
  - Diminution dans certaines zones de la superficie minimale requise pour construire un nouveau bâtiment principal (minimaison).
  - Obligation d'îlots de verdure et de surfaces ombragées pour les nouveaux stationnements de 10 cases et plus.
  - Dispositions spécifiques aux mini-entrepôts et aux marinas.
  - Normes sur la protection solaire des bâtiments dans le périmètre urbain.

---

## **VOUS PRÉVOYEZ FAIRE DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?**

Durant la saison estivale, plusieurs d'entre vous profiteront du beau temps pour effectuer divers travaux sur leur propriété. Ainsi, n'oubliez surtout pas de venir déposer votre demande de permis ou de certificat à la Municipalité, et ce, avant de débiter vos travaux de rénovation, d'agrandissement, de construction, et ce, pour des bâtiments principaux et accessoires, constructions accessoires (galerie, patio, véranda, gazebo, quai etc.), installation septique, puits, abri forestier, cabane à sucre, etc.

Il est aussi exigé d'avoir un certificat d'autorisation pour différents travaux.

Pourquoi faut-il un permis? Un permis est plus qu'une simple démarche administrative, c'est une garantie que les propriétaires se donnent afin de s'assurer que les constructions soient conformes aux règlements municipaux et provinciaux et puissent être vendues sans problème d'ordre légal.

Le site Web de la Municipalité offre plusieurs informations pertinentes et tous les formulaires à compléter lors d'une demande y sont présents. Cette simple démarche vous permettra d'éviter de désagréables surprises.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec la réception de la Municipalité au 819 681-3371 afin d'être référé à la personne désignée au Service de l'urbanisme et de l'environnement qui sera attitrée à votre demande.

D'ailleurs, prévoyez un minimum de 45 jours de délai pour l'émission du permis ou du certificat d'autorisation, qui sera valide durant un an. Une fois votre permis obtenu, n'oubliez pas de l'afficher bien visiblement. Vous démontrerez ainsi votre respect envers la réglementation d'urbanisme.

Merci de votre compréhension!

# LES ÉCHOS DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



L'herbe à poux est une plante annuelle qui se multiplie par semences et celle-ci peut survivre dans le sol jusqu'à quarante ans. Il s'agit d'une plante envahissante qui gagne du terrain chaque année et qui fait la vie dure à près d'un million Québécois(es) à l'approche ou au cours de la saison estivale. Environ 13 % de la population québécoise est affectée par la rhinite allergique majoritairement causée par cette plante.

En effet, la prévalence des symptômes d'allergies saisonnière est directement influencée par la quantité d'herbe à poux sur un territoire donné. Il existe pourtant des moyens très efficaces pour contrôler cette plante, le plus simple étant de l'arracher. Pour se faire, il est important d'apprendre à identifier cette mauvaise herbe puisqu'une fois démasquée, il ne restera plus qu'à l'arracher.

L'Ambrosia, dont le nom latin est *Ambrosia artemisiifolia* et mieux connue sous le nom d'herbe à poux, est responsable d'environ 75 % des allergies reliées aux pollens. En 2005, les coûts de santé associés à l'herbe à poux ont été évalués entre 157 et 240 millions de dollars au Québec. De tous les aéroallergènes saisonniers connus dans la province, le pollen de l'herbe à poux est le plus préoccupant.



# RÈGLEMENTATION

## Règlement 2020-318 relatif aux chiens et aux chats

Dans le but d'assurer une bonne collaboration, nous vous invitons à respecter la réglementation relative aux chiens et chats. Ce règlement a été adopté afin que tous puissent profiter de nos magnifiques sites comme il se doit. Pensons aux règlements établis qui s'adressent à nos compagnons à quatre pattes : les chiens. Plusieurs règlements sont d'ordre provincial afin de favoriser la sécurité des habitants partout dans la province comme celui de les maintenir en laisse (article 14 du règlement 2020-318). Selon l'article 17, les propriétaires de chiens ont également leur part de responsabilités à prendre afin de maintenir la propreté des lieux en ramassant leurs excréments, et ce, en s'assurant d'avoir sur soi un sac qui permettra de récupérer les matières fécales de leur animal.

Certains endroits dont les parcs, la Pointe-à Phydime ainsi que le bassin de la Chute-aux-Iroquois interdisent leur présence, car ces lieux sont reconnus pour différents rassemblements où les citoyens s'y retrouvent afin de vivre des moments spéciaux en famille. Notons également que ces lieux sont hautement fréquentés par notre plus belle richesse : nos enfants.

De plus, selon l'article 6 de ce règlement, nul ne peut garder un chien vivant habituellement à l'intérieur des limites de la Municipalité, à moins d'avoir obtenu une licence conformément aux dispositions du présent règlement. Le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois. Cette licence, au coût de 15 \$ annuellement, est disponible à la réception de l'hôtel de ville.

Des officiers nommés par la Municipalité feront des rondes de surveillance aléatoires afin que la réglementation soit respectée. Notre priorité demeure que nos citoyens puissent profiter de nos lieux exempts de matières fécales et en toute sécurité.

Tout contrevenant à ce règlement est passible d'une amende allant de 300 \$ à 1 500 \$.

Pour consulter le règlement 2020-318, celui-ci est disponible sur le site Web de la municipalité de Labelle sous la rubrique : Conseil municipal - Règlements, politiques et procédures - Règlements.



# LA CHRONIQUE HORTICOLE

Déjà le mois d'août qui s'avance. J'espère que vos jardins et vos potagers se portent bien!

Quant à nous, c'est encourageant de constater que nos bacs de potagers urbains se portent à merveille! Les tomates cerises en fleurs et les petites tomates qui attendent de rougir sont un signe prometteur. Quant à la laitue, même si elle a peut-être un peu diminuée, c'est formidable qu'elle ait été en pleine forme en juillet. Je vous encourage vivement à explorer les bacs d'agriculture urbaine dans les endroits suivants :

- ⇒ le parc René-Lévesque
- ⇒ la bibliothèque
- ⇒ le stationnement du centre communautaire
- ⇒ la gare
- ⇒ sur le boulevard du Curé-Labelle, près du Fritou.

Profitez de cette belle saison pour admirer la croissance de vos cultures! Voici quelques espèces que nous avons utilisées :



**Fines herbes** : Persil frisé et basilic Genovese, pourpre, thaï.

**Fleurs comestibles** : Capucine, tagètes et calendule.

**Autres végétaux** : Tomate cerise *Glacier*, *Sub-Arctic*, *Tiny Tim* et autres variétés mixtes. céleri *Chines Pink* et *Redventure*. cerise de terre *Golden Husk*. laitue mixte, feuille de chêne, feuille de chêne rouge, haricot grimpant, pois *Golden Sweet* (Jaune) et pois *Cascadia* (vert). Choux-raves mixtes au *P'tit Café d'Élodie*. Quelques concombres mixtes. Des poivrons *Doe Hill* et poivrons *Chocolat*. Et plus encore!

N'hésitez pas à aller goûter et recueillir des semences pour votre potager l'an prochain. En vous souhaitant de bonnes récoltes.

Annie,  
Responsable de l'horticulture

## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

**Prévenir les risques d'incendie lorsque vous utilisez le barbecue**

### Installation et utilisation

⇒ à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone;

⇒ à une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.);



À chaque utilisation, vous devez :

- ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne;
- ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur ouvert;
- éviter de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage;
- surveiller votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction;

**Attention!** Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez les commandes de contrôle de gaz et attendez plusieurs minutes avant de réessayer.

### Transport, remplissage et entreposage

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, respectez ces règles de base :

Avant de transporter une bonbonne de propane dans un véhicule, assurez-vous que son robinet est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent. Dans le véhicule, gardez la bonbonne bien immobilisée, à la verticale, et ventilez l'espace en ouvrant une fenêtre.

**Entreposez toujours vos bonbonnes à la verticale et dehors, en toutes saisons. Ne les entreposez jamais dans un espace fermé comme un cabanon ou un garage.**

- Entreposez les bonbonnes à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle pour éviter que la pression interne du récipient augmente.
- Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.

Malgré tous ces conseils, en cas d'accident, évacuez immédiatement les lieux et composez le 911. Si le robinet de la bonbonne de gaz est accessible sans danger, fermez-le.

Source : [Prévenir les risques d'incendie lorsque vous utilisez le barbecue](#) | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

# ACTIVITÉS À L'AGENDA DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE



## LES FOLZALIÉES : PRESTATION MUSICALE

Julie Aucoin et Line Morache, deux amies complices passionnées de musique, offrent des harmonies envoûtantes et un répertoire varié. Avec deux guitares, un ukulélé, un harmonica et des percussions, ce duo féminin se connecte authentiquement au public. Venez faire vos emplettes au rythme de leur prestation musicale!

**DIMANCHE 4 AOÛT À COMPTER DE 10 h 30**

Marché de la Gare (178, rue du Dépôt)

*Le spectacle est rendu possible grâce au financement du projet par la MRC des Laurentides en vertu de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications.*

## CINÉ PLEIN AIR

Apportez vos chaises de camping et vos couvertures chaudes et rejoignez-nous au terrain de balle pour une série de trois projections de films pour toute la famille!

Popcorn et breuvages en vente sur place (\$).

15 août : **LE CHAT POTTÉ 2**

22 août : **SANS DESSUS-DESSOUS**

29 août : **GARDIEN DE LA GALAXIE VOL. 3**

**LES JEUDIS 15, 22 et 29 AOÛT À 20 h 30**

Terrain de balle (15, rue des Loisirs)

## RANDONNÉE CANINE

Joignez-vous à nous pour une randonnée accompagnée de votre ami canin. Notre technicienne en loisirs, Annie Bérubé Cronier, vous enseignera les bases du **Canicross** et se fera un plaisir de partager sa passion pour les sports attelés!

Activité gratuite! Avant de participer, une évaluation de votre toutou sera obligatoire.

**Inscription requise**

loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

819 681-3371, poste 5016

**LES MERCREDIS À 18 h**

Gare de Labelle (178, rue du Dépôt)



## YOGA FAMILIAL EN PLEIN AIR

Rendez-vous à la gare de Labelle pour une séance de yoga en famille avec Christine Laverdure.

Dans des mouvements simples, vous y découvrirez une pratique pour améliorer la souplesse et la respiration. Vous éprouverez un état de détente et de bien-être, garanti! Cette activité est offerte gratuitement.

### Inscription requise

loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

819 681-3371, poste 5016

### SAMEDI 24 AOÛT À 10 h

À la Gare, près du terrain de pétanque (178, rue du Dépôt)



## CINÉ-PIANO : DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS DU 100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA GARE

Le pianiste Roman Zavada rend hommage aux grands génies oubliés du cinéma muet. Il fait revivre à l'écran des extraits drôles et hilarants de Méliès, Chaplin, Keaton et Laurel & Hardy. Le musicien assure une performance au piano exceptionnelle, en parfaite symbiose avec l'action des films.

Rires et ambiance magique qui feront vivre une expérience inoubliable pour toutes les générations!

### DIMANCHE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE À 13 h

Musée de la Gare (178, rue du Dépôt)

## PISCINE MUNICIPALE | AUTOMNE

### BAINS LIBRES

9 SEPT. AU 21 DÉC. 2024

<b>LUNDI</b>	<b>11 h 30 à 13 h</b>	Bain adulte   couloirs
<b>MARDI</b>	<b>12 h à 13 h</b> <b>18 h à 19 h</b>	Bain adulte   couloirs Bain adulte   couloirs
<b>MERCREDI</b>	<b>12 h à 13 h</b> <b>17 h 30 à 19 h</b>	Bain adulte   couloirs Bain libre pour tous (1 couloir)
<b>JEUDI</b>	<b>9 h à 10 h</b> <b>12 h à 13 h</b>	Bain libre pour tous (1 couloir) Bain adulte   couloirs
<b>VENDREDI</b>	<b>12 h à 13 h</b>	Bain adulte   couloirs
<b>SAMEDI</b>	<b>13 h 30 à 15 h</b>	Bain libre pour tous (1 couloir)

### PROGRAMMATION

#### BAINS LIBRES & COURS

Restez à l'affût pour la période d'inscription :

**Pour les résidents** : 6 au 12 août

**Ouvert à tous** : 13 août au 14 septembre

Tous les détails, y compris le lien d'inscription, seront disponibles sur notre site Web ainsi que sur notre page Facebook.

Nous avons hâte de vous voir!

# NOS ORGANISMES EN LUMIÈRE



Troisième volet de leur mission :  
**SE LOGER**

Se loger n'est pas seulement avoir un toit sur la tête. Encore faut-il meubler de façon acceptable cet espace de vie, l'entretenir pour qu'il demeure fonctionnel ou faire en sorte d'y rester le plus longtemps possible.

Le Comptoir d'Entraide, dans sa boutique, offre donc la possibilité d'obtenir à prix modiques des articles pour la maison : literie, rideaux, vaisselle, ustensiles, casseroles, petits et gros électroménagers, radios, téléviseurs, CD, DVD, ordinateurs et accessoires électroniques, meubles, jeux, jouets, livres, articles de sports et bien d'autres.

Les fonds générés par ces activités apportent un soutien financier à l'organisation des services d'aide alimentaire et d'aide d'urgence du volet : **SE NOURRIR**.

Le Comptoir d'Entraide est situé au  
127, rue du Collège à Labelle  
et les heures d'ouverture sont :  
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Le Comptoir sera également ouvert  
le samedi 17 août 2024 de 10 h à midi.

**GRANDE VENTE À 1 \$**   
DU 12 AU 17 AOÛT 2024

sur tous les vêtements, sacs et souliers d'été, bibelots, livres  
et articles pour la rentrée dont le prix régulier est moins de 5 \$



**50 % DE RABAIS**  
**SUR LES ARTICLES DE PLUS DE 5 \$**  
**À PRIX RÉGULIER**



## Vos dernières nouvelles ...

*Félicitations !*

C'est avec une immense fierté que, le 4 juillet dernier, la Chambre de commerce de Labelle a souligné le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Quincaillerie Gauthier Enr. en remettant une plaque commémorative à Mario Gauthier et Ginette Léonard, fiers propriétaires, pour leur remarquable parcours et leur performance exceptionnelle ! C'est maintenant supportés par leur fille Nancy que l'aventure se poursuit.

Il y a 50 ans, Mario et Ginette étaient bien loin de se douter que leur quincaillerie allait devenir le commerce florissant et incontournable de Labelle qu'elle est devenue à force de labeur et de persévérance. Quel bel exemple pour toute la communauté.

Pour l'occasion, Mme Vicki Emard, notre mairesse, a d'ailleurs remis une résolution officielle aux heureux propriétaires.

La quincaillerie est encore bien ancrée dans le cœur de ces vaillants passionnés et cela pour notre plus grand bonheur. Merci d'encore nous servir.



De gauche à droite : Jo-Annie Degré-Blais, présidente de la Chambre de commerce de Labelle, Ginette Léonard et Mario Gauthier.

## Fédération des chambres de commerce

La Chambre remercie tous ses membres qui ont pris le temps de répondre au sondage publié par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) sur les besoins de main-d'œuvre et de formation continue des entreprises. Les résultats permettront à la Fédération de soutenir des projets correspondant réellement aux besoins des entreprises.

Information : Louise Vandal au 438 871-3384

# NOS ORGANISMES EN LUMIÈRE - SUITE



C'est formidable d'entendre que le Cercle de Fermières Labelle organise à nouveau son Marché de Noël en 2024 ! Voici quelques informations supplémentaires pour les intéressés :

- **Dates** : Le Marché de Noël se tiendra les **29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2024**.
- **Lieu** : Rendez-vous au **Centre communautaire de Labelle**, situé au **29, rue du Couvent**.
- **Contact** : Si vous souhaitez participer à cette belle expérience, n'hésitez pas à contacter le Cercle de Fermières Labelle par e-mail à **cerclelabelle@gmail.com**.

Profitez bien du reste de l'été !



**fadoq** Le Club de l'Âge d'Or de Labelle organise une épluchette de blé d'Inde le samedi 14 septembre 2024 à midi.

Cet événement convivial rassemblera les membres du Club et les personnes intéressées à adhérer pourront s'inscrire sur place.

Pour réserver, vous pouvez contacter Mme Francine Patry au 819 686-2667. Profitez de cette occasion pour partager un bon moment et déguster du maïs frais !



## Nouveau jardin collectif au HLM de Labelle !!!

Grâce à une subvention obtenue dans le cadre du projet **ID<sup>2</sup>EM**, offert par la Société d'Habitation du Québec (SHQ), les résidents du HLM de Labelle pourront désormais profiter d'un magnifique jardin collectif.

Un MERCI tout spécial à toute l'équipe du **BOTANIX Levert Paysage** de Mont Blanc qui a démontré une patience infinie lors de la planification du projet « Tous au jardin », en plus de contribuer généreusement en offrant aux jardiniers huit (8) bacs de jardinage surélevés.

*Sylvie Granger*  
Intervenante sociocommunautaire



Québec



# CALENDRIER AOÛT 2024

DATE	HEURE	ACTIVITÉS	ORGANISME	LIEU
1 <sup>er</sup> juin au 2 septembre	Judi /vendredi 18 h à 21 h Samedi /dimanche 13 h à 20 h	Activités diverses : Jeux gonflables, skate park, pickleball, tables de jeux de air hockey et de ping-pong	Municipalité de Labelle	Dôme Gilbert-Brassard
Tous les- mercredis	18 h à 19 h 19 h à 20 h	Mercredi sportif Sports variés pour les 5 à 7 ans	Municipalité de Labelle	Terrain de soccer
4 août	10 h 30	Prestation musicale—Les Folzaliées	Municipalité de Labelle	Marché de la gare
12 août au 17 août	Lundi au vendredi de 9 h à 16 h  Ouvert le samedi 17 août de 10 h à midi	Vente à 1 \$ sur les vêtements, sacs et souliers d'été pour toute la famille  Bibelots, livres et articles pour la rentrée sont à 1 \$ lorsque le prix régulier est de moins de 5 \$  50 % sur les articles sur les articles de plus de 5 \$ à prix régulier	Comptoir d'entraide de Labelle	127, rue du Collège
15 août 22 août 29 août	20 h 30	<b>Ciné plein-air</b> Le chat Potté 2 Sans dessus-dessous Gardien de la galaxie Vol. 3	Municipalité de Labelle	Terrain de balle 15, rue des Loisirs
16 août		Date de tombée de L'Info Municipale	Municipalité de Labelle	Municipalité de Labelle
19 août	19 h 30	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
24 août	10 h	Yoga familial en plein air avec Christine Laverdure Inscription requise	Municipalité de Labelle	À la gare près du terrain de pétanque 178, rue du Dépôt
Jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre	Tous les dimanches de 9 h à 13 h	Marché de la Gare	Le Marché de la gare	Gare de Labelle
1 <sup>er</sup> septembre	13 h	Ciné-Piano avec Roman Zavada	Comité de la culture	Musée de la Gare
4 septembre		Parution de L'Info Municipale	Municipalité de Labelle	Municipalité de Labelle
14 septembre	12 h	Épluchette de blé d'Inde	Club de l'Âge d'Or de Labelle	Salle au sous-sol de l'hôtel de ville



## NOUS JOINDRE

### HÔTEL DE VILLE

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

### COORDONNÉES

Téléphone : 819 681-3371  
Télécopieur : 819 686-3820  
Courriel : [info@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:info@municipalite.labelle.qc.ca)  
[municipalite.labelle.qc.ca](http://municipalite.labelle.qc.ca)

### Garage Municipal

8433, boul. du Curé-Labelle

### Bibliothèque Lancia-Monette

7393, boul. du Curé-Labelle

### Dôme Gilbert-Brassard

25, rue des Loisirs

### Pavillon des loisirs

15, rue des Loisirs

### Gymnase, piscine et chapelle

29, rue du Couvent

### Salle de l'Âge d'Or et Salle

Wilfrid-Machabée

1, rue du Pont

### Salle Valiquette

7393, boul. du Curé-Labelle  
(en haut de la bibliothèque)